

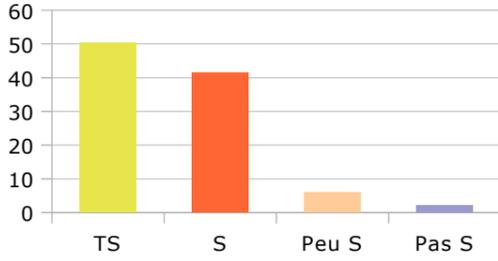
LE CH HENRI EY VOUS INFORME

L'établissement est certifié V2014

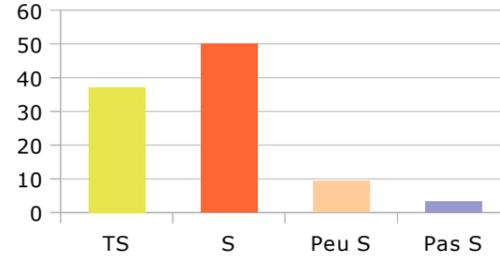
En application des articles 6144-1 et 6161-2 du code de la santé publique, sont mis à disposition du public les résultats annuels des indicateurs de qualité et de sécurité des soins de l'établissement.

Questionnaires de satisfaction 2016

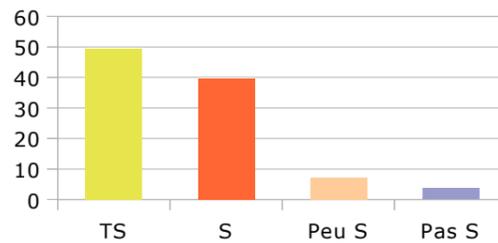
TS = Très satisfait ; S = Satisfait ; Peu S = Peu satisfait ;
Pas S = Pas satisfait



Questionnaires de sortie
Taux de retour : 24,7% du nombre d'entrées directes



Questionnaires pour les hospitalisations au long cours et les services d'hébergement
Taux de retour : 44,6%



Questionnaires CMP
(Centres médico-psychologiques)
Taux de retour : 5,9% de la file active

Tableau de bord des infections nosocomiales

Objectif : prévenir la survenue des infections associées aux soins, dites « nosocomiales ».

	Résultat de l'établissement	Positionnement de l'établissement (classe de performance)	Évolution par rapport au dernier score obligatoire
ICALIN 2 (données 2014) indicateur composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales (score sur 100)	69/100	A	➔
ICSHA 2 (données 2015) indicateur de consommation de produits hydro-alcooliques	84,90/100	A	➔

Indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins (IPAQSS) Score 2016 sur les séjours 2015 (scores tous les deux ans)

	Résultat de l'établissement	Positionnement de l'établissement (classe de performance)	Évolution par rapport au précédent recueil
Tenue du dossier patient (% de dossiers conformes)	77	B	↗
Délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation (% de dossiers conformes)	63	C	➔
Dépistage des troubles nutritionnels (% de dossiers conformes)	84	B	➔

La tenue du dossier patient (score de conformité de la tenue et du contenu du dossier des patients adultes hospitalisés à temps plein en établissement psychiatrique pendant au moins 8 jours)

Le délai d'envoi du courrier de fin d'hospitalisation (Proportion de patients adultes pour lesquels le courrier de fin d'hospitalisation est complet ET la différence entre la date de fin de séjour et la date inscrite sur le courrier de fin d'hospitalisation est inférieur ou égal à huit jours)

Le dépistage des troubles nutritionnels Proportion de patients adultes pour lesquels une notification du poids dans les sept jours suivant l'admission et une seconde notification du poids pour les séjours supérieurs ou égaux à 21 jours sont retrouvées)